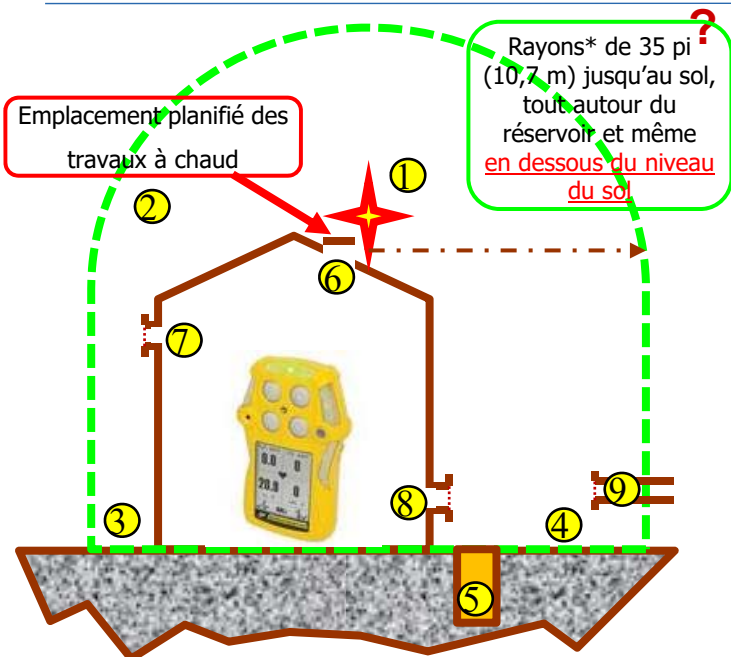


## Où devez-vous vérifier la LII avant des Travaux à Chaud

Août 2020



**Endroits à être vérifiés en vue de mesurer la Limite Inférieure d'Inflammabilité (LII) avant et pendant les travaux à chaud.**

Il y a eu plusieurs incendies et explosions dans notre industrie au cours des années en raison d'inflammations suite à la production d'étincelles lors de Travaux à Chaud. Le bulletin *Beacon* du mois de mai 2020 a traité des conséquences fatales découlant d'un tel événement. L'un des éléments de préparation en vue de Travaux à Chaud est de vérifier – et prévenir – la présence de matières combustibles et/ou de vapeurs inflammables “en-deçà de 35 pi (10,7 m)”.

(\* Distances recommandées à la fois par OSHA et la National Fire Protection Assoc.(NFPA) aux É.-U.).

Plusieurs compagnies vérifient la présence de vapeurs inflammables à tous les endroits où des étincelles produites par des travaux à chaud pourraient se retrouver. Le diagramme montre certains de ces endroits à être vérifiés. Les lectures de LII du détecteur de gaz doivent être vérifiées autour de l'emplacement des travaux à chaud ainsi que partout autour et en dessous là où des particules chaudes pourraient rebondir. Ceci comprend l'utilisation d'une sonde (ou d'un boyau d'échantillonnage) afin de permettre de vérifier l'intérieur des tuyaux de procédés ouverts ou l'intérieur des puisards et des drains de procédés tels que les points 5 à 9 ci-haut.

### Le saviez-vous ?

- Des étincelles provenant de travaux de coupage au chalumeau, de soudage et de meulage peuvent être projetées sur une bonne distance. C'est pourquoi la plupart des permis demandent à ce que les matières combustibles soient retirées ainsi que de procéder à une vérification de l'absence de gaz inflammables en-deçà de 35 pi (10,7 m) des travaux à chaud.
- La gravité peut entraîner des étincelles et des particules chaudes vers le sol – de même que dans des fosses et des puisards. Mesurez la LII en dessous de l'endroit où des travaux à chaud sont effectués.
- La plupart des vapeurs inflammables sont plus lourdes que l'air; elles ont donc tendance à s'accumuler dans les espaces bas, y compris les égouts et les puisards.
- Même les vapeurs inflammables plus légères peuvent s'attarder dans des endroits peu ventilés – comme à l'intérieur de tuyaux, de récipients ou de murs de confinement.
- Les travailleurs des Entrepreneurs et de la Maintenance ne connaissent pas votre procédé. Ils ne savent pas tous les endroits devant être vérifiés pour la présence de vapeurs inflammables.
- Les conditions peuvent changer au cours des travaux à chaud. L'opération des procédés, les perturbations et même les conditions météo peuvent introduire des matières inflammables près de l'emplacement où des travaux à chaud sont effectués.

### Que pouvez-vous faire ?

- Vérifiez toutes les ouvertures et les puisards à l'intérieur de la zone de 35 pi (10,7 m) ou de “la cloche” ou selon la distance spécifiée par votre compagnie.
- Certaines compagnies requièrent de réverifier fréquemment la LII en vue de gérer des conditions changeantes. Mesurez la zone affectée afin de maintenir une condition sécuritaire.
- Utilisez vos connaissances du secteur de procédé pour penser aux endroits où des vapeurs inflammables ou des liquides et solides combustibles peuvent être présents.
- Utilisez les “baguettes” ou les tubes d'échantillonnage qui sont fournis avec vos détecteurs de gaz pour procéder à la vérification à l'intérieur des espaces.
- Utilisez des couvertures de soudage et d'autres protections pour éviter que des étincelles et des particules chaudes atteignent des endroits non souhaités. **MAIS, NE COMPTEZ PAS UNIQUEMENT LA-DESSUS !**

**Testez TOUS les endroits où des vapeurs inflammables pourraient être enflammées !**